

Toulouse, le 3 février 2020

M Hugues Perrin  
Directeur Régional des Finances  
Publiques d'Occitanie et de la Haute-  
Garonne

Objet : suites du jugement du Tribunal Administratif concernant le suicide de  
Monsieur Pascal JAN

Monsieur le Directeur Régional,

**Nous revenons vers vous de façon solennelle mais déterminée suite au CHS-CT  
de ce mardi 28 janvier.**

Il était question au point 2 de « la détection des signaux faibles et de la gestion des  
agents en difficulté ».

Vous le savez, suite au jugement du 23 avril 2018 du tribunal administratif de Toulouse  
concernant le suicide de notre collègue Pascal Jan et la reconnaissance partielle de  
la responsabilité de l'Etat, nous avons demandé à ce qu'un tel sujet soit abordé et  
traité **afin que « l'irréparable ne se reproduise plus ».**

Comme la direction régionale des finances publiques d'Occitanie et de Haute-Garonne  
a rencontré un changement de directeur au cours de l'été 2018, nous avons attendu  
votre prise de fonction pour aborder le sujet avec vous.

Pour que vous compreniez bien notre position, nous sommes dans l'obligation de faire  
un court historique depuis le suicide de notre collègue, **historique qui révèle une  
certaine inertie de la part de la direction :**

- 02/11/2015 : il y a 4 ans, 2 mois et 30 jours, Pascal Jan se donne la mort par arme à  
feu.
- 10/05/2016 : demande préalable de la famille auprès du ministère de l'économie et  
des finances sur l'engagement de la responsabilité de l'Etat pour faute → aucune  
réponse du ministère et de la direction générale !
- 09/09/2016 : requête introductive d'instance au Tribunal administratif de Toulouse de  
l'avocat de la famille de Pascal Jan.
- 20/03/2017 : six mois plus tard, mémoire en défense du ministère → **toujours un  
dénî de l'administration par rapport à la responsabilité de cette dernière.**

---

**Syndicat CGT Finances Publiques – Section de Haute Garonne**

<http://www.dgfip.cgt.fr/31/>  
[cgt.dr31@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.dr31@dgfip.finances.gouv.fr)

- 27/03/2017 : mémoire en réplique de l'avocat de la famille de Pascal Jan. **Une nouvelle épreuve pour eux.**
- 09/04/2018 : audience au Tribunal administratif de Toulouse → personne n'est là pour représenter l'administration !
- 23/04/2018 : lecture du jugement → **2 ans et demi après : reconnaissance de la responsabilité partielle de l'administration dans le suicide de Pascal Jan.**
- 20/06/2018 : rencontre entre la CGT Finances Publiques 31 et M Marzin, directeur régional des finances publiques d'Occitanie pour savoir ce que compte faire la direction suite au jugement. **Le directeur découvre le jugement ...**
- 25/06/2018 : à la fin de son dernier comité technique local, M Marzin s'adresse à la CGT par ses mots : « M Beaudoin, vous êtes débarrassé du pire. Je vous souhaite le meilleur ».
- 05/07/2018 : prise de contact de la CGT Finances Publiques 31 avec vous en tant que nouveau directeur régional des finances publiques d'Occitanie.
- 04/09/2018 : audience avec vous pour présenter le jugement du TA de Toulouse, et savoir quelles dispositions ont été prises en interne et ce que compte faire l'administration -> **proposition de rencontrer la famille et accord pour la tenue d'un groupe de travail dans le cadre du CHS-CT sur « les agents en difficulté ».**
- 17/09/2018 : CHS-CT : les représentants de personnels demandent la tenue d'un groupe de travail afin de discuter de la prise en charge des agents en difficulté et leur accompagnement.
- 03/10/2018 : suite à une relance de notre part sur la mise en place des groupes de travail, M Chatail (responsable du pôle pilotage et ressources et donc du service des ressources humaines) nous répond par mail : « *Je voulais juste vous informer que je compte bien mettre en place, avec le chs, le gt sur les agents en difficulté; Eu égard aux contraintes liées aux élections, celui-ci sera lancé juste après celles-ci soit début décembre* » (pour mémoire, les élections fonction publique se tenaient du 29 novembre au 6 décembre 2018).
- 10/10/2018 : rencontre entre le directeur et la famille de Pascal Jan en présence de la CGT Finances Publiques 31. **Vous vous engagez alors par écrit à rencontrer « les équipes afin que les leçons en soient tirées ».**
- 18/12/2018 : extrait du relevé de décisions du CHS-CT : « Deux groupes de travail seront lancés en 2019. Le premier, dans le cadre du CHSCT, concernera l'accompagnement de situations particulières, d'agents en longue maladie, afin de déterminer comment améliorer le dispositif de suivi des conditions de vie au travail avec les médecins de prévention, les assistantes sociales et les organisations syndicales ».
- 20/05/2019 : extrait du relevé de décisions du CHS-CT : annonce qu'un groupe de travail concernant la détection et la prise en charge des agents en difficultés sera mis en place le 19 juin 2019.
- 19/06/2019 : dans le cadre du CHS-CT, premier groupe de travail « Détection des signaux faibles et accompagnement des agents en difficulté », la CGT Finances Publiques 31 avec la fédération des finances CGT publie un tract intitulé : « *Pour que les droits et garanties soient respectés et que l'irréparable ne se reproduise plus.* »
- 19/11/2019 : deuxième groupe de travail
- 13/12/2019 : troisième groupe de travail. Nous espérons que M Chatail vous a rapporté le sentiment des représentants des personnels suite à ce groupe de travail exprimé lors du CHS-CT du 28 janvier, et notamment la violence face au silence de vos représentants.
- 19/12/2019 : au cours de la convocation de notre camarade de la CGT Finances

Publiques 31, **M Chatail dit nous communiquer pour début janvier 2020 une fiche qui rappelle les procédures de gestion des congés longue maladie et longue durée.**

- 28/01/2020 : au cours du CHS-CT, M Chatail ne parle pas dans un premier temps de la présentation de la fiche promise au cours de la rencontre du 19 décembre. Il a fallu rappeler en séance cet engagement que nous osons qualifier de moral. M Chatail nous parle alors d'une présentation au prochain CHS-CT !

Compte tenu de la date du prochain CHS-CT (début mars 2020) : deux ans après le jugement du tribunal administratif pour avoir cela ! **C'est tout simplement inconscient, irrespectueux et inacceptable pour la mémoire de notre collègue et de sa famille, dont sa veuve, Monique, est une collègue.** Nous ne savons toujours pas, la famille ne sait toujours pas, quelles dispositions ont été prises pour que les fautes de la direction ne se reproduisent plus en Haute-Garonne en matière de gestion des congés de longue durée et longue maladie !

Vous acterez sans difficulté que nous avons fait preuve d'une certaine patience. Nous pensons que nous avons eu le souci à la fois du respect de la mémoire de notre collègue, de sa famille et de tenter d'avoir une approche partagée des suites.

**Comme nous l'avons indiqué lors du dernier CHS-CT, nous avons souligné et aidé à ce que vous rencontriez la famille sur votre proposition. Cela a été un premier pas non négligeable dans le processus de deuil de la famille.**

Mais comme l'a indiqué, M Pillon, président du CHS-CT, nous ne pouvons rester au milieu du gué.

**Nous en avons par-dessus la tête des engagements répétés de la direction, mais toujours classés sans suite.**

**Cela ne peut plus durer. Vous-même et vos représentants dites assumer vos actes ! Assumez-vous une telle situation ?**

Nous ne pouvons penser que vous n'êtes pas en mesure d'expliquer la réglementation en ce qui concerne les congés de longue durée et longue maladie, et le process mis en place au sein de notre direction pour le suivi. Nous ne parlons pas ici du travail engagé sur le suivi et accompagnement des personnels en difficulté et notamment celles et ceux qui sont éloignés de la direction.

Nous vous demandons instamment de répondre à cet engagement moral vis-à-vis de la famille par retour de courrier.

**Nous sommes en contact régulier avec la veuve de notre collègue décédé, qui est elle-même une collègue et est désespérée pour ne pas dire révoltée face aux suites et engagements non tenus par son ancienne direction.**

Nous n'oublions pas que nos contributions dans cette reconnaissance sont peu de choses si on les met en perspective avec le vide qui entoure Monique Jan et sa famille au quotidien.

Pour la CGT Finances Publiques 31,

Estelle Mollo-Gene, Jean-Marc Servel et Boris Beaudoin